POLE RURAL

Maison de la Recherche en Sciences Humaines de Caen - Séminaire 2016 -2017 Responsables : Philippe MADELINE et Jean-Marc MORICEAU

Séance du 7 février 2017

Marie HUYGHE

Docteure en aménagement de l'Espace et Urbanisme (UMR 7324 CNRS-CITERES, équipes IPAPE et CoST, TOURS)

« Le rural vu par le prisme des pratiques habitantes : état des lieux et enseignements pour les pouvoirs publics »

Compte rendu réalisé par **Adeline Graby**, Master 2 Géographie spécialité « Aménagement et Recompositions des Territoires – Espaces et Sociétés (ART-ESO)

Marie Huyghe a effectué un doctorat en aménagement de l'espace et urbanisme à l'Ecole Polytechnique de l'Université de Tours. Elle a soutenu sa thèse intitulée « Habiter les territoires ruraux – Comprendre les dynamiques spatiales et sociales à l'œuvre, évaluer les perspectives d'évolution des pratiques de mobilité des ménages » en novembre 2015, sous la direction de Serge Thibaut et Anne Aguilera-Belanger. Lors de cette séance de séminaire du pôle rural, Marie Huyghe propose le fruit de ses recherches sur la place et l'utilisation de la voiture dans les territoires ruraux et plus globalement sur les pratiques de mobilité des ménages dans les territoires ruraux.

Après avoir évoqué les difficultés à définir le rural, Marie Huyghe aborde la diversité des espaces ruraux contemporains, dont trois catégories peuvent être citées : « le rural polarisé », sous influence d'un pôle urbain, « le rural organisé en pôles autonomes » et « le rural isolé hors influence des villes ». Malgré la complexité à définir ce que peut être le rural aujourd'hui, des éléments propres à ces espaces sont à noter, notamment un renouveau démographique, des espaces de faible densité de population et une dépendance à l'automobile. Plusieurs constats sont à souligner quant à cette dépendance : plus de 75 % des déplacements sont effectués en voiture (85 % pour les pendulaires), les pratiques sont majoritairement « autosolistes » et, dans le même temps la rareté voire l'absence d'offres alternatives réellement compétitives à la voiture.

La forte mobilité des ménages est une condition à l'attractivité de l'espace rural et à son habitabilité. En revanche, les personnes dépourvues de moyen de transport peuvent se trouver dans des situations sociales complexes : « assignation territoriale », vulnérabilité, accès limité aux équipements et à l'emploi pour les personnes sans voiture. D'autre part, la forte mobilité contemporaine est peu à peu remise en cause par la montée des enjeux environnementaux, luttant contre la pollution (sonore, visuelle), les émissions de GES et l'étalement urbain. Cela se traduit par une législation de plus en plus contraignante : objectifs de réduction des émissions de GES (-75 % entre 1990 et 2050) ; consommation des énergies fossiles (-20 % entre 2012 et 2030). Dans le même temps, la raréfaction des énergies fossiles va conduire au renchérissement des carburants et à l'augmentation mécanique du budget mobilité des ménages. Ces constats débouchent sur de nouveaux enjeux dont la remise en question des modes de vie des ménages ruraux et plus globalement l'attractivité des campagnes. Les

travaux proposés par Marie Huyghe éclairent deux principaux aspects : les pratiques des ménages et les enjeux des politiques d'aménagement liés à ces pratiques. Ces travaux de recherche s'inscrivent dans deux programmes de recherche MOUR (2011-2013, Région Centre) et MOBITER (2013-2015).

Pour appréhender les modes de vie des ménages ruraux, 73 entretiens ont été réalisés auprès de ménages sans difficulté de mobilité, dans des espaces ruraux polarisés et isolés de l'agglomération de Tours. L'objectif est d'analyser la manière dont les ménages pratiquent leur territoire spatialement et socialement (territorialisation, inscription spatiale, lieux de consommation, de travail, de loisirs, etc.), se l'approprient et « le traversent, touchent, marquent, affectent » (Mathieu, 2014). La production d'une carte par ménage permet d'indiquer la localisation de résidence, l'emploi, l'école des enfants, les services médicaux (par des points), la fréquence des déplacements (par des traits) et de voir l'éclatement des déplacements de même que la diversité des inscriptions spatiales. C'est donc le mode d'habiter, qui correspond à « un mode de vie territorialisé », qui intéresse l'auteure. Pour présenter cette recherche, Marie Huyghe revient successivement sur quatre points relatifs aux modes d'habiter ruraux observés dans le cadre de sa recherche : l'individualisation des rapports à l'espace (1), la territorialisation (2), la question de l'attachement au territoire (3) et l'émergence de pratiques collaboratives (4).

L'observation de l'individualisation à l'espace et la question des échelles de mobilité des ménages permettent l'analyse de la diversité des inscriptions spatiales (1). Les ménages disposent d'une multitude d'espaces de vie suivant leurs pratiques. Certains éléments peuvent expliquer cette diversité : les caractéristiques sociodémographiques de l'espace proche, les trajectoires spatiales, l'ancienneté sur le territoire (natif, ancien néo-rural, nouveau néo-rural) et le projet d'installation.

Malgré cette diversité d'espaces de vie, les « territoires de proximité » sont fortement investis (2). L'inscription spatiale dépend néanmoins de l'espace de résidence, plus étendue dans les espaces ruraux isolés où les équipements se font plus rares. Cette inscription dans la proximité peut s'expliquer par la contrainte temporelle et par le niveau d'équipement disponible. Les ménages choisissent de s'ancrer dans la proximité si l'offre correspond à leur attente. Peu d'individus sont prêts à acheter plus cher dans une supérette où l'offre est limitée et le coût plus élevé, simplement pour faire vivre le petit commerce local. Ainsi, une réorganisation du bassin de vie peut être observée selon le renouvellement et la mutation de l'offre. Une « culture du local » est néanmoins observable : certains ménages ont la volonté de valoriser le territoire de résidence et ses acteurs (producteurs locaux, réseaux associatifs). C'est le facteur temps qui permet une connaissance et un attachement au territoire et qui favorise progressivement les pratiques de proximité : « on n'est pas ruraux, on le devient ». Il faut un temps de maturation des modes de vie (Berger et al., 2014); une acquisition progressive de la connaissance fine du territoire (Bonnin-Oliviera, 2012). Mais comment identifier ces formes d'attachement au territoire (3) ?

Marie Huyghe identifie trois types de comportements qui lient la mobilité généralisée et le développement de liens forts avec le territoire : « appartenance » pour les natifs, « intégration progressive » notamment pour les ménages projet de vie (qui veulent s'intégrer) et parfois, « absence d'attachement ». Pour ce dernier comportement, ce sont principalement les nouveaux arrivants, qui ne cherchent pas à s'attacher, qui ne fréquentent pas forcément la proximité et qui conservent leurs activités dans les pôles urbains. Un attachement au territoire peut aussi prendre forme par les relations de voisinages entretenues. En revanche, bien que les relations de voisinage soient cordiales, il n'y a pas de relations fortes d'interconnaissance ou de vie communautaire. Cette absence peut être vécue comme une déception par certains

nouveaux arrivants, qui observent un décalage entre leurs représentations (sociabilité, entraide, etc.) et la réalité.

L'absence de vie communautaire ne remet cependant pas en cause l'émergence de solidarités et de pratiques collaboratives (4). Des solidarités, bien que souvent ponctuelles, sont mises en place envers les personnes âgées et dans le besoin. Ce sont aussi des aides facilitant le quotidien qui sont organisées, comme le covoiturage (notamment pour les enfants et l'école). Ces solidarités et pratiques collaboratives peuvent s'apparenter à des facteurs de stabilité de l'espace rural, notamment dans un contexte de durcissement des conditions de mobilité. Elles permettent de « préserver la continuité nécessaire à l'habitabilité des territoires » (Fourny et *al.*, 2012). En revanche, ces solidarités restent encore anecdotiques et fragiles. La moindre perturbation amène bien souvent à l'arrêt de l'entraide. L'hypothèse est faite qu'une évolution des conditions de mobilité pourrait néanmoins amener à une collaboration plus importante.

La conclusion ouvre sur plusieurs perspectives en termes de réduction des déplacements automobiles au sein de l'espace rural. La proximité apparaît importante pour limiter l'usage de la voiture. Il convient alors de réfléchir aux moyens de développer et de maintenir une offre de proximité. Mais l'offre ne suffit pas à elle-même, il faut aussi envisager une manière d'encourager la fréquentation des équipements par les ménages mobiles. Ainsi, une évolution des pratiques de mobilité est souhaitable. Cette évolution peut s'effectuer par un travail sur l'offre et la demande (bio, local, etc.), en favorisant les pratiques collaboratives et en mettant en place l'équipement nécessaire à leur développement (ex. aire de covoiturage).

Débat. P. Madeline remercie Marie Huyghe pour son exposé et pose plusieurs questions sur le choix de ménages dans l'échantillon enquêté. Quelle est la représentativité des professions et catégories socioprofessionnelles ? Combien de voitures possèdent les ménages interrogés ? Quel joue le rôle de la commune dans votre réflexion ? Et la question des services publics de proximité est-elle un élément prégnant de la réflexion ?

Pour **Marie Huyghe**, le seul vrai critère du choix des ménages a été le critère de mobilité mais au fur et à mesure de ses recherches, la problématique des ménages en difficulté a pris s'est imposée. Dans le panel de ménages enquêtés, il s'agissait de ménage possédant au une voiture par adulte.

Pour la question sur la commune, Marie Huyghe affirme que les ménages valorisent le territoire de proximité mais pas forcément la commune de résidence notamment quand celleci ne propose aucun service. Quand des services existent, les ménages les fréquentent mais globalement, l'échelon communal signifie peu : la commune n'a pas de sens pour eux. Les ménages vont au plus près si des services existent mais pour l'essentiel, ils pratiquent la ville. Le recours à internet constitue un outil complémentaire mais il n'est pas considéré comme un outil qui va remplacer les déplacements, qui va remplacer la ville.

J.-M. Moriceau. Avez-vous réalisé une prospective sur les équipements ? Dans le cadre des choix de localisation des ménages dans les espaces ruraux, peut-on considérer que seuls des facteurs matériels sont pris en compte ? Ne peut-on pas convoquer des types d'ancrage liés à des approches plus spirituelles ?

Effectivement, l'attachement de certains ménages à leur territoire n'est pas seulement lié à des éléments matériels. Mais pour la majorité, ce sont bien des facteurs matériels qui président à ce choix. Ils sont alors attachés à des territoires plus larges que celui de la commune de résidence.